



INFORMATIONS PRATIQUES

Le transport:

2 solutions de transport sont possibles :

- La famille assure elle-même le transport du proche
- L'établissement peut assurer le transport depuis le domicile de la personne (dans une limite géographique de 15 km).

Tarifs :

Le tarif de l'accueil de jour comprend :

- Le transport
- Une collation d'accueil
- Le déjeuner
- Une collation de l'après-midi
- Des animations en ateliers
- Un encadrement professionnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le secrétariat.

Horaires:

Du lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00
Fermé les jours fériés

Coordonnées:

Secrétariat: 03.27.84.68.49

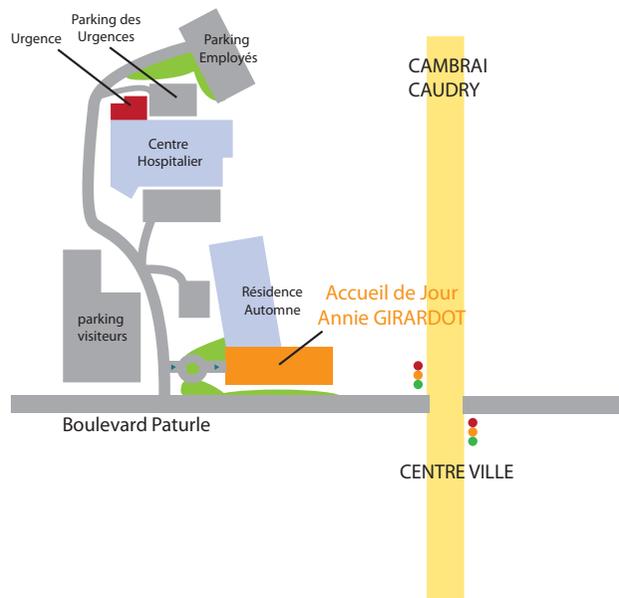


*« Je voudrais qu'au moins ce qui m'arrive
serve à quelque chose...
Même si ça a l'air d'une catastrophe
Même si ça a l'air décourageant...
Même si ça ressemble à une défaite... »*

Annie GIRARDOT



ACCÈS



L'Accueil de Jour Alzheimer est une structure faisant partie du Pôle Gériatrie du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis.



28 boulevard Paturle
59360 Le Cateau-Cambrésis
Standard : 03 27 84 66 66

Département communication - Mai 2014



ACCUEIL DE JOUR ANNIE GIRARDOT





PRÉSENTATION

D'une capacité d'accueil de **12 personnes**, l'accueil de jour « Annie Girardot » est un lieu de vie destiné à l'accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le service est ouvert du **lundi au vendredi de 9h00 à 16h00**. Les personnes peuvent être accueillies un ou plusieurs jours par semaine en fonction des souhaits des familles.



UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE

L'accueil de jour offre aux personnes accueillies une prise en charge spécifique, individualisée et organisée autour d'activités thérapeutiques et ludiques.

Ces activités visent à stimuler les capacités cognitives des personnes afin de ralentir l'évolution de la maladie et de maintenir des liens sociaux, tout en respectant le rythme et les besoins de chacun.

- **Activités thérapeutiques** : atelier cuisine, jardin thérapeutique, atelier mémoire, groupes de parole, jeux de société...

- **Activités ponctuelles** : visites extérieures, anniversaires...

- **Activités sensorielles** : chant, jardinage, relaxation, musique, toucher et bien-être...

- **Activités motrices** : gymnastique douce, équilibre, danse...



L'ÉQUIPE

Dans un lieu agréable et sécurisé et sous la responsabilité d'un cadre de santé, une équipe de **professionnels formés** à ce type de prise en charge accueille et accompagne les malades.

Ainsi, les personnes accueillies bénéficient des compétences de/d' :

- 1 Médecin
- 2 Aides-soignants
- 1 Aide médico-psychologique
- 1 Ergothérapeute
- 1 Neuropsychologue

L'ensemble de l'équipe se tient à la disposition des familles pour les informer sur la maladie et l'évolution des troubles, pour les soutenir et les accompagner.



LES OBJECTIFS

Pour la personne accueillie :

- Rompre l'isolement des personnes en leur permettant de renouer des liens sociaux et amicaux,
- Minimiser les situations d'échecs, sources d'angoisses, à travers des activités adaptées aux capacités de chacun,
- Maintenir les acquis et ralentir la progression de la maladie, notamment par des activités de stimulation variées,

Pour l'aidant et pour la famille :

- Leur permettre de retrouver du temps libre pour reprendre des activités en dehors de la présence du proche malade,
- Les accompagner dans la compréhension de la maladie et des symptômes qui y sont liés.



UN CADRE CONVIVIAL ET SÉCURISÉ

L'architecture de l'unité a été pensée afin de recréer un **climat « familial »** tout en privilégiant la fonctionnalité et les principes de déambulation des personnes désorientées.

Le lieu de vie est l'espace central de toute l'organisation quotidienne. Il est un lieu de **rencontre, d'activités et de partage**.

L'accueil de Jour bénéficie des installations et équipements nécessaires pour une prise en charge optimale du public.



ADMISSION

Les critères d'admission sont les suivants :

- ➔ Avoir plus de 60 ans (pour les personnes âgées de moins de 60 ans, une dérogation sera demandée),
- ➔ Être atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés,
- ➔ Avoir une capacité à communiquer suffisante (compréhension et expression),
- ➔ Les troubles du comportement ne doivent pas constituer un obstacle majeur à une structure d'accueil collective,

Une visite des locaux peut être programmée à la demande des familles.

